

les crimes illustres de ceux qui en furent les bienfaiteurs ou les tyrans, qui devaient l'occuper), que la scène usurpe à son gré la parodie de tant de bassesses. Pour nous, le flambeau de la vérité à la main, pénétrons dans ce dédale du crime, sinon pour y découvrir ceux qui, dans les temps reculés, en creusèrent les sentiers, du moins pour y reconnaître ceux à qui, du nôtre, la scélératesse en indique les détours. Ce n'est pas une stérile curiosité qu'il s'agit de satisfaire ici, c'est nos consciences qu'il faut éclairer : c'est vers cette fin que doivent se diriger et tendre nos recherches.

"Dans ce cas, quelle que soit la source de tant de rameaux infects, n'y aurait-il pas lieu de croire que la disette du pain, plus terrible encore dans la capitale et les départements environnants, en aurait fait refluer dans les plaines de notre Beauce, un grand nombre d'individus pour lesquels l'indigence, le défaut ou peut-être aussi la haine du travail, rendaient plus rigoureuse encore la privation de cette première ressource de la vie.

"Apparemment aussi, devaient être souillés de tant de crimes, ces champs fertiles, heureusement substitués aux forêts, dans la sombre obscurité desquelles, sur les autels de leurs dieux, les Druides faisaient ruisseler le sang de nos malheureux ancêtres ! Si pourtant il en était ainsi, citoyens jurés, ce surcroît de maux particuliers, qui, pour un trop grand nombre de concitoyens, aggrava dans notre département la masse déjà si pesante des maux publics, répugneriez-vous à le rejeter, du moins en partie, sur ces temps déplorables dont nos regrets ne sauraient ni expliquer les torts, ni pallier les malheurs."

Si le lecteur veut assister au spectacle instructif d'une conversion complète, nous lui montrerons encore, dans une courte citation, l'élève aimé de Robespierre et de Fouquier-Tinville fêtrisant à grands traits l'époque d'anarchie morale pendant laquelle il inaugura si malheureusement sa carrière judiciaire, et proclamant les principes trop longtemps méconnus, sur lesquels se fonde toute société humaine.

"Rivez, dirais-je à ceux à qui il appartient d'instruire les générations, et d'en assurer le bonheur, rivez au trône de la divinité même le premier anneau de cette chaîne de devoirs, auxquels vous voulez astreindre le peuple. Apprenez-lui à les adorer dans ce principe mystérieux, à les honorer dans ses semblables, et à les aimer pour lui-même. Ensuite, parlez-lui de la liberté."

"Faites plus, sachez lui en procurer les précieux avantages ; mais éloignez de lui les moyens d'en abuser. Parlez-lui

de l'égalité ; mais dites-lui que dans l'ordre de la nature même, elle n'existe pour les hommes que sous le rapport de leur faiblesse commune ; que dans l'ordre social bien réglé, elle existe devant la loi ; mais qu'autrement conçue ou envisagée, elle ne serait qu'"une chimère", ou ne deviendrait qu'"un malheur."

"Parlez-lui des richesses pour lui prouver qu'il est dans l'essence de toute association politique qu'elles ne soient qu'inégalement et diversement réparties ; de la propriété : montrez-la-lui comme l'objet essentiel des conventions des hommes, comme le gage le plus inviolable pour lui et tous les membres de la grande famille ; de la sûreté, enfin : qu'il sache que le corps politique dont il dépend lui garantira la sienne en proportion de ce que lui-même garantira celle des autres.

"Ah ! puis-je bientôt, à l'ombre de l'olivier de la paix, dont les branches précieuses s'uniraient pour nous aux lauriers de la victoire, se "régénérer" au sein de la nation la plus glorieuse comme la plus aimable de l'univers, ce germe salutaire et "trop longtemps obstrué" de la sagesse et de la morale publique ; puisse-t-il de nouveau se propager dans des rameaux nombreux et fleuris, et se féconder dans des fruits suaves et abondants..."

"Ces vœux pour le bonheur de notre pays, citoyens jurés, acquittent vos cœurs et le mien : mais ce n'est pas à nous qu'il appartient ici de nous borner au seul désir du "rétablissement des mœurs." Une autre obligation nous est encore imposée, celle de les venger."

Sous ces métaphores fleuries, qui déguisaient mal le "Confiteor" du révolutionnaire converti, n'a-t-on pas senti le souffle puissant d'un ordre nouveau ? Quelque chose s'est passé, qui a ramené les esprits aux vérités éternelles, aux principes de gouvernement et de justice. Une volonté puissante permet aux juges de parler énergiquement au nom de la loi. Plus de sophismes qui déplacent les crimes et qui transforment le magistrat en bourreau.

Ce quelque chose qui s'est passé, c'est la journée du 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII).

Il nous reste maintenant à donner la conclusion du procès d'Orgères.

Après de longs débats, qui ne firent que reproduire les révélations et les dénégations déjà connues du lecteur, et pendant lesquelles les accusés firent preuve d'un cynisme inouï, la journée de l'explication arriva enfin.

C'était le 9 thermidor an VIII. Le résumé lu, on le connaît déjà dans ses parties essentielles, le président Liendon, avant de soumettre au jury la liste énor-

me des questions relatives aux quatre-vingt-quinze paragraphes de l'accusation et dont les réponses remplirent quatre-vingt et une pages in-folio dans le cinquante volume des documents relatifs au procès d'Orgères, se leva et adressa aux jurés l'allocation suivante :

"Depuis que les accusés sont en présence de la justice, le tribunal a vu, avec la plus vive satisfaction, les chefs et les subordonnés de la force publique rivaliser entre eux de sagesse pour commander et de ponctualité pour obéir. Les uns et les autres surent toujours aussi, par rapport aux magistrats, relever le prix de l'activité par les égards de la déférence.

"Pour tous les citoyens que l'Etat appelle à sa défense, il existe diverses sortes de gloire, parce qu'il existe diverses sortes de fonctions. Tous voudraient, mais tous ne peuvent ni ne doivent suivre les drapeaux du vainqueur de Marengo... Tous ne peuvent avec lui franchir impétueusement les Alpes étonnées, et aller non loin de l'Éridan cueillir de nouveau les palmes de la victoire, illustrer ainsi la nation et eux-mêmes par des prodiges de valeur, qui, avec l'enthousiasme de l'âge présent, commanderaient l'admiration de tous ceux qui doivent le suivre.

"Mais, s'il est beau de soumettre les ennemis du dehors, il est nécessaire de contenir ceux du dedans. On sait assez qu'ils sont d'autant plus à craindre que d'abord ils sont très multipliés, et en outre moins évidents comme moins généraux. Laissons, au reste, à la reconnaissance nationale à mesurer l'honneur qu'elle doit attacher à cette espèce de triomphe sur la continuité de leur recherche et la difficulté de leur jouissance."

(Avons-nous besoin de faire remarquer combien la magistrature, issue des tribunaux anarchiques de 1793, avait oublié le noble et beau langage de l'ancienne magistrature française. Il faut, toutefois, tenir compte à l'ancien lieutenant de Fouquier-Tinville de ses bonnes intentions et de ses principes encore un peu récents d'ordre et de moralisation sociale.)

"Pour nous, citoyens jurés, unissons ici les témoignages de notre estime en faveur de ceux de nos concitoyens, qui, courageux aussi, mais sous un autre rapport, ont entrepris avec zèle, et soutenu avec talent la défense des accusés sur lesquels, depuis si longtemps, la patrie attend le résultat de vos délibérations.

"Aider de leurs lumières les infortunés pour lesquels, en général, la nature